

# LE CARTOGRAPHE, PASSEUR D'INFORMATIONS

Par Jasmine DESCLAUX-SALACHAS, cartographe <sup>1</sup>

---

La carte véhicule l'information. Toujours thématique, elle raconte le monde tel que le cartographe veut bien le décrire. Histoire, géographie, économie, aménagement, éducation, utopie même se reflètent dans la plus pure expression sémiologique qu'est la carte. Image réduite d'un territoire que l'on doit généralement considérer comme géométriquement exacte, la carte appréhende, décrit, explique, renseigne, informe. Mais, à travers elle c'est le cartographe qui parle.

À quelles règles se réfère le cartographe pour que sa carte puisse être lisible et compréhensible ? Comment s'y prend-il pour mettre en scène les informations sur une portion de territoire qu'il a la charge de représenter, réduite du kilomètre au millimètre sur un document qui devra être diffusé ? Et faire qu'en trichant, le vraisemblable reste l'image de la portion de réel qu'il doit décrire ?

Quels que soient les outils dont il dispose, le cartographe doit constamment chercher, comprendre, exprimer ce qu'il a compris pour pouvoir le transmettre, en sachant bien à qui il s'adresse. Il se doit de concevoir une carte sur laquelle l'utilisateur pourra trouver le plus clairement possible les renseignements qu'il cherche. Et pour que ces renseignements réduits et adaptés restent identifiables, leur représentation ne doit pas être confuse.

Chaque élément de la carte doit livrer une information à son lecteur. Le cartographe se doit de rendre cette information clairement visible et compréhensible, y compris par un œil non-averti. Il lui faut donc interpréter les informations à traiter, les généraliser à une échelle donnée, les symboliser en tenant compte des règles de lisibilité, les hiérarchiser selon les spécificités du sujet de la carte, en gérant les ouvertures de tracés ou de trames qui risqueraient d'alourdir, voire masquer, des informations capitales. Leur adaptation s'inscrit dans l'attention aux règles liées à la généralisation et la construction judicieuse de signes conventionnels, qui tient compte de contraintes graphiques et techniques.

Ces contraintes sont liées à la morphologie humaine : acuité visuelle, seuil de perception, appréciation des couleurs... et à la nature même de l'information à cartographier sur une surface limitée. Elles sont aussi liées à l'utilisateur et aux conditions de consultation de la carte.

Au-delà de l'obligation à maîtriser les règles de la sémiologie graphique, le travail du cartographe dépend encore directement des techniques de photogravure

(flashage), de reproduction des films et de diffusion des documents. L'utilisation généralisée de matériels numériques, rend difficilement concevables aujourd'hui les nombreuses manipulations et obligations - notamment sur la gestion des délais et des coûts de reproduction des films - associés à la photogravure de nos travaux. Il faut prendre en compte l'historique des méthodes de réalisation, des techniques de reproduction et d'édition cartographiques, expliquer pourquoi et comment nos outils graphiques, nos supports de fabrication ont constamment évolué pour mieux maîtriser nos outils d'aujourd'hui. Des procédés traditionnels aux procédés numériques, le cartographe n'a pas changé de métier mais d'outils.

Il faut permettre aux cartographes en formation munis d'outils numériques, de mieux envisager les opérations invisibles qu'effectuent les logiciels de rédaction cartographique et saisir le processus numérique appliqué aujourd'hui, juste pour qu'ils puissent visualiser les éléments qu'ils seront amenés à réaliser, et suivre leur demande auprès des flasheurs et des imprimeurs.

Il y a un langage commun à nos professions. Les termes les plus courants ( voire film positif, film négatif, offset...) qui désignent souvent les manipulations de base que nos logiciels nous évitent aujourd'hui, ne signifient rien pour ceux qui n'ont jamais travaillé en laboratoire photo.

Nous nous devons d'assurer cette ouverture vers la maîtrise totale des fichiers générés et passer nos savoir-faire. Il ne faut pas perdre de vue l'obligation de considérer dans la chaîne graphique les professionnels chargés de la reproduction des cartes.

La démarche du cartographe reste définie par ces principes :

- s'interroger sur la nécessité de faire ou refaire une carte,
- réfléchir au message spécifique qu'elle doit transmettre,
- s'entendre sur les conditions techniques et financières de sa réalisation,
- vérifier les données fournies par le client.
- établir un cahier des charges :  
conception de la charte graphique, éléments de la légende,

---

<sup>1</sup> Jasmine Desclaux-Salachas . cartographe . 25, rue de la Py.75 020 Paris

Email : [jasmine.d.salachas@wanadoo.fr](mailto:jasmine.d.salachas@wanadoo.fr) . tél : 01 40 30 91 61 . gsm : 06 87 42 84 32 . fax : 01 42 03 79 76

- définir la mise en place de la carte :  
format, mise en page générale,
- concevoir la maquette :  
recherches, documentation: sélectionner et interpréter les données, en tenant compte de la subjectivité du langage cartographique,
- prendre en compte la tenue des futures mises à jour :  
veiller aux conditions d'archivage des fichiers,

- réaliser la carte : toujours calque par calque,
- tenir le dossier de fabrication :  
procédures d'élaboration du travail, mode d'acquisition des données,  
gestion du planning en tenant compte des impératifs de la chaîne de fabrication,  
contacts flasheurs et imprimeurs.

Il doit toujours être plus facile de lire une carte que de lire un texte qui voudrait exprimer son contenu.